

Aux

- présidentEs de sections
- présidentEs cantonaux
- membres de toutes les commissions de formation et de perfectionnement
- les cheffes expertes et les chefs experts
- les président(e) des CI
- comité central, pour info

Berne, mi-décembre 2009

Coiffeuse AFP / Coiffeur AFP
Consultation interne de la documentation de formation

Mesdames, Messieurs,

La documentation sur la formation professionnelle de base de 2 ans à certificat de coiffeuse AFP / coiffeur AFP ont été remaniées. La consultation interne doit nous révéler si la documentation est bien compréhensible, et couvrent l'image professionnelle d'un „praticien de la coiffure“.

Nous serions heureux si vous nous renvoyiez le questionnaire ci-joint rempli. Le plus simple serait que vous traitiez ensemble le questionnaire et le plan de formation. Bien sur, vous pouvez consulter d'autres personnes intéressées.

Vous recevez la documentation suivante:

Profil de qualification, y incluse l'image professionnelle

- L'image professionnelle, le niveau exigé et les champs d'activité y sont décrits.
- Il contient aussi un aperçu des compétences professionnelles.

Plan de formation

Le plan de formation a été établi sur la base des compétences. Rappelez-vous que pour les descriptions concernent le comportement final après l'apprentissage, et non d'objectifs intermédiaires.

Partie A: Les compétences

- Vous y trouverez la description des objectifs généraux, particuliers et évaluateurs des trois lieux d'apprentissage entreprise, école et CIE, ainsi que des compétences méthodologiques, autonomes et sociales.
- Comme la formation ne se déroule pas identiquement pour tous les apprenants ciblant le certificat, il est renoncé à les attribuer aux semestres 1-4. Seul le soutien nécessaire en entreprise à la fin du semestre est indiqué (par ex. 1^{er} semestre = peu, 2^{ème} – 4^{ème} semestre = aucun).

Partie B: Table des cours

- La répartition des cours semestriels et par objectif général est présentée clairement.

Partie C: Organisation, répartition et durée des CIE

- Pour la formation à certificat, il y a un CIE séparé.
- La durée, l'horaire et les contenus de chaque cours sont indiqués.

Partie D: Processus de qualification

- Les différents domaines de qualification ainsi que le degré d'importance et la norme d'existence y sont décrits.
- Pour une meilleure compréhension nous joignons l'aperçu du processus de qualification

Résumé des points principaux du certificat fédéral de capacité coiffeuse AFP / coiffeur AFP

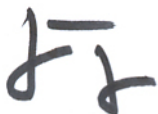
- **La formation à certificat est un nouveau métier avec sa propre image professionnelle.**
- **La formation de base professionnelle de 2 ans ne correspond pas à une formation par stage.**
- La formation se fait en métier unitaire (comme pour le certificat fédéral de capacité)
- Dans les écoles professionnelles, les classes sont dirigées séparément.
- De même, il y aura un CIE séparé.
- Le processus de qualification consiste en travaux pratiques et en un examen oral, plus un examen écrit de connaissances professionnelles.
- Pendant leur formation, les apprenants tiennent une documentation pédagogique qu'ils peuvent emporter aux examens.
- Après l'examen réussi, il y a la possibilité de passer en 2^{ème} année d'apprentissage de la formation de base de coiffeuse AFP/ coiffeur AFP.

Veuillez adapter vos remarques, critiques ou suggestions à des points concrets du plan de formation (par ex. des numéros d'objectifs évaluateurs, numéros de pages, parties, etc.), pour nous permettre de les élaborer.

Veuillez nos envoyer le questionnaire rempli et des commentaires éventuels par poste, fax ou mail d'ici le 12 février 2010 à: *coiffure*SUISSE, Margrit Mosimann, Moserstrasse 52, 3000 Berne 22, Fax 031 331 45 00, mosimann@coiffuresuisse.ch.

Salutations cordiales

*coiffure*SUISSE



Kuno Giger
Président central

ppon Margrit Mosimann
Administratrice

Annexes

- Profil de qualification
- Plan de formation y inclus aperçu du processus de qualification
- Horaire
- Questionnaire
- Enveloppe-réponse